

# BULLETIN

# COUP D'ENVOI

# FSGT

Fédération Sportive  
et Gymnique du Travail



## Sommaire :

Courrier des Clubs.....	1
Résultats Championnat samedi matin.....	1
Coupe Paul VEGAS .....	1
Tirage Quarts de Finale le week-end du 29 mars 2025 .....	2
½ finales Paul Vegas le week-end du 10 mai 2025 .....	2
Finale Paul Vegas le 21 juin 2025.....	2
Les matchs reportés.....	2
Commission de Discipline .....	3
Sanctions sportives .....	5
Équipes ayant usé de leur droit de report .....	5
Listes des joueurs de clubs à équipes multiples .....	6
Autorisations.....	6
Suspensions .....	7

COMITÉ DES HAUTS-DE-SEINE

161 RUE DES RENOUILLERS – 92700 COLOMBES

TÈL : 01.47.21.52.14 – Email : [foot@fsgt92.org](mailto:foot@fsgt92.org)

Bulletin n° 14 du 27 mars 2025

## Courrier des Clubs

✉ CM AUBERVILLIERS C – 26 mars 2025

Mise à jour de la liste vétérans C

### Résultats Championnat samedi matin

SM VETERAN A – Journée n°13 - samedi 15 mars 2025		Scores
CM AUBERVILLIERS E	FC ZARSA B	2 - 7
CM AUBERVILLIERS C	CM AUBERVILLIERS D	4 - 5
ES CHEMINOTS COLOMBES B	AS MALGACHE B	7 - 2
U.F.C VETERANS	ASCO RUEIL VET A	3 - 2
TERRITORIAUX PANTIN A	AS BAOBAB A	3 - 1

SM VETERAN A – Journée n°14 - samedi 22 mars 2025		Scores
FC ZARSA B	CM AUBERVILLIERS D	3 - 0
CM AUBERVILLIERS E	ES CHEMINOTS COLOMBES B	1 - 8
ASCO RUEIL VET A	CM AUBERVILLIERS C	3 - 5
AS MALGACHE B	TERRITORIAUX PANTIN A	1 - 6
AS BAOBAB A	U.F.C VETERANS	1 - 3

## Coupe Paul VEGAS

Quelques rappels :

- Le match se joue sur le terrain de l'équipe nommée en premier. En cas d'installation indisponible c'est l'équipe adverse qui recevra la rencontre sur son terrain
- Procéder aux tirs aux buts en cas de match nul à la fin du temps réglementaire

## Tirage Quarts de Finale le week-end du 29 mars 2025

Coupe Paul Vegas – Quarts de Finales		Stade
90 BEES	ASCO RUEIL A	Parc sportif du Pré Saint Jean, 92210 Saint-Cloud
MBDA SPORT B	AS GO WEST	Cour Roland 60 rue Etienne de Jouy 78350 JOUY EN JOSAS
FONTENAY FOOTBALL TEAM	LES CRABES DE PARIS	Stade du Panorama, Route du Panorama 92260 FONTENAY AUX ROSES
ANTONY FC	EXEMPT	Terrain Alice Milliat, 294 Avenue du Maréchal Leclerc 91300 MASSY

## ½ finales Paul Vegas le week-end du 10 mai 2025

- vainqueur match n°1 / vainqueur match n°2

- vainqueur match n°3 / vainqueur match n°4

## Finale Paul Vegas le 21 juin 2025

### Les matchs reportés

Match	Motifs	Date initiale	Date ultérieure
TERRITORIAUX PANTIN A / ASCO RUEIL VET A	Demande de report	12/10/2024	26/10/12
CM AUBERVILLIERS C / ASCO RUEIL VET A	Demande de report	16/11/2024	11/01/2025
ASCO RUEIL VET A / CM AUBERVILLIERS D	Terrain impraticable	23/11/2024	15/02/2025
AS BAOBAB A / CM AUBERVILLIERS C	Demande de report	23/11/2024	15/02/2025
AS MALGACHE B / U.F.C VETERANS	Demande de report	23/11/2024	22/02/2025
U.F.C VETERANS / CM AUBERVILLIERS E	Tempête	07/12/2024	12/04/2025
ES CHEMINOTS COLOMBES B / CM AUBERVILLIERS D	Demande de report	14/12/2024	22/02/2025
CM AUBERVILLIERS E / CM AUBERVILLIERS C	Demande de report	18/01/2025	22/02/2025
TERRITORIAUX PANTIN A / FC ZARSA B	Terrain impraticable	18/01/2025	26/04/2025
U.F.C VETERANS / CM AUBERVILLIERS C	Demande de report	08/02/2025	19/04/2025
CM AUBERVILLIERS E / AS BAOBAB A	Demande de report	08/02/2025	26/04/2025

**Commission de discipline du lundi 19 mars 2025 Foot à 11**

**CM AUBERVILLIERS E / AS BAOBAB A du 8 février 2025**

DOSSIER N° 92/2425-009

Traitement du dossier : Hichem Loumi, Christian Frappier, Edy Emani.

Secrétariat : Théo Marcilly, Samuel Paspire.

Pièces du dossier : - Rapport du dirigeant de CM AUBERVILLIERS E, Faci Mokhtar - Rapport du dirigeant de l'AS BAOBAB A, RAJAONARIVELO YARILANDINANDRIANINA - Rapport de l'arbitre de la rencontre et feuille de match

**La Commission de discipline a auditionné les personnes suivantes :**

- M. Faci Mokhtar (licence n°0055919) dirigeant de l'équipe CM AUBERVILLIERS E
- M. RAJAONARIVELO YARILANDINANDRIANINA (licence n°0055743) dirigeant de l'équipe AS BAOBAB A

**Absent non excusé :**

- L'arbitre de la rencontre

Les faits : L'arbitre a déclaré l'AS BAOBAB forfait pour le motif « équipe était incomplète ». Après avoir examiné l'ensemble des pièces du dossier et entendu les personnes présentes, il ressort que des malentendus sont survenus avant le début du match entre l'arbitre et l'équipe AS BAOBAB A concernant la procédure à suivre pour la FDM.

En effet, le dirigeant de l'AS BAOBAB M. RAJAONARIVELO déclare être arrivé au stade en même temps que l'arbitre à 8h25. Il ajoute que l'arbitre du match n'était pas en tenue lorsque ce dernier lui a remis la feuille de match à remplir. À 9h10 environ, l'arbitre qui n'était toujours pas en tenue a récupéré la feuille de match dans le vestiaire puis il est reparti. Les joueurs de l'AS BAOBAB qui étaient au nombre de 13, selon les dires de leur dirigeant, attendaient dans le vestiaire les instructions de l'arbitre concernant le contrôle des licences.

L'arbitre ne s'est pas présenté devant la commission. Il a écrit dans son rapport que l'équipe AS BAOBAB A n'était pas complète. À 9h20 elle n'avait que 7 joueurs alors que le match devait commencer à 9h00. À 9h25 il a pris la décision de la déclarer forfait. Il précise que le dirigeant de l'AS BAOBAB A a haussé le ton et lui a dit qu'il ne lui verserait pas son indemnité.

M. FACI Mokhtar n'a pas assisté directement aux échanges le jour du match. Il confirme néanmoins que l'arbitre n'était pas en tenue à son arrivée et pendant sa présence dans l'enceinte des installations. Son équipe attendait sur le terrain. À 9h25 l'arbitre l'a informé de sa décision de déclarer l'équipe AS BAOBAB A forfait. Il termine en expliquant que son équipe connaît bien l'AS BAOBAB A et qu'il souhaiterait qu'une date soit trouvée pour reprogrammer la rencontre plutôt que de gagner par forfait.

En conséquence, compte tenu qu'il n'a pas été possible de confronter la version du dirigeant de l'AS BAOBAB à celle de l'arbitre du fait de son absence et du souhait du dirigeant du CM Aubervilliers E de jouer la rencontre :

- **La Commission décide de reprogrammer le match entre CM AUBERVILLIERS E et AS BAOBAB A le 26 avril 2025.**

La présente décision est susceptible d'appel devant le Bureau d'Appel Régional dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 37 du règlement des compétitions de football à 11 en Île-de-France et en vertu de l'article 19 du règlement disciplinaire de la FSGT.

**Commission de discipline du lundi 19 mars 2025 Foot à 11**

**ES CHEMINOTS COLOMBES B / ASCO RUEIL VET A du 8 février 2025**

DOSSIER N° 92/2425-010

Instruction du dossier : Hichem Loumi, Christian Frappier, Edy Emani.

Secrétariat : Théo Marcilly, Samuel Paspire.

Pièces du dossier : - Rapport du joueur des ES CHEMINOTS COLOMBES B, Cedric Leoture - Rapport du dirigeant des ES CHEMINOTS COLOMBES B, Stéphane Guerville - Rapport du capitaine des ES CHEMINOTS COLOMBES B, Karim Mallem - Rapport du dirigeant de l'ASCO RUEIL VET A, Guillaume Mayot - Rapport de l'arbitre de la rencontre et feuille de match

**La Commission de discipline a auditionné les personnes suivantes :**

- M. Mayot Guillaume (licence n°0202294) dirigeant de l'équipe ASCO RUEIL VET A
- M. Guerville Stéphane (licence n°0202216) dirigeant de l'équipe ES CHEMINOTS COLOMBES B

**Absents non excusés :**

- M. Leoture Cedric (licence n°0202221) joueur de l'équipe ES CHEMINOTS COLOMBES B
- L'arbitre de la rencontre

**Absent excusé :**

- M. Mallem Karim (licence n°0204861) capitaine de l'équipe ES CHEMINOTS COLOMBES B

Les faits : Après examen des pièces du dossier et audition des personnes concernées, il ressort des contestations émises par les deux équipes au sujet de fautes ayant entraîné des cartons jaunes considérés comme discutables par les équipes, ainsi qu'un comportement jugé anormalement autoritaire de l'arbitre.

À la 88ème minute de la rencontre, un fait de jeu a suscité une contestation de la part des ES CHEMINOTS COLOMBES B. Ce fait concernait un coup de pied de but jugé litigieux qui a été exécuté par l'ES Cheminots Colombes B puis contré dans la surface de réparation par un joueur de l'ASCO RUEIL A, entraînant un coup franc pour cette dernière équipe. Face au refus de l'arbitre de prendre en compte la réclamation et de permettre l'enregistrement de la réserve, le dirigeant de l'ES CHEMINOTS COLOMBES B a décidé de quitter le terrain avec son équipe, afin de protester contre cette décision.

Ce geste a conduit à la fin du match au refus des deux équipes de signer la feuille de match, en raison de l'impossibilité de formuler des réclamations au sujet des nombreuses décisions contestées de l'arbitre. L'arbitre, quant à lui, a refusé d'enregistrer les réserves des deux équipes, empêchant ainsi toute notification de réclamation sur la feuille de match.

En conséquence, la Commission décide :

- **De valider le score à la 88ème minute de jeu, soit 2-1 en faveur de l'ASCO RUEIL A contre les ES CHEMINOTS COLOMBES B.**

La présente décision est susceptible d'appel devant le Bureau d'Appel Régional dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 37 du règlement des compétitions de football à 11 en Île-de-France et en vertu de l'article 19 du règlement disciplinaire de la FSGT.

## Sanctions sportives

CLUBS	DATE	JOUEURS	LICENCE N°	C	UP
<b>Championnat Journée n°13 samedi matin</b>					
UFC VETERANS	15/03/2025	BRAGA Mauro	433451	J	1
UFC VETERANS	15/03/2025	JESUS FORTES Ramilton	447147	J	1
ASCO RUEIL VET A	15/03/2025	AJIG Jamal	285996	J	1
ES CHEMINOTS COLOMBES B	15/03/2025	FEGHOULI Kadda	44637	J	1
AS MALGACHE B	15/03/2025	ANDRIANANDRASANA Mitantsoa Sitraka	244150	J	1
CM AUBERVILLIERS D	15/03/2025	NIAKATE Abdoulaye	372618	B	0
FC ZARSA B	15/03/2025	BOUKSIR Kais	232487	B	0
FC ZARSA B	15/03/2025	ALOUI Ahdi	472188	J	1
<b>Championnat Journée n°14 samedi matin</b>					
ES CHEMINOTS COLOMBES B	22/03/2025	GENTILI Marvin	533601	J	1
CM AUBERVILLIERS D	22/03/2025	OUSSADI Djamel	55940	J	1
CM AUBERVILLIERS D	22/03/2025	AMARI Chahreddine	431184	B	0

## Équipes ayant utilisé de leur droit de report

ÉQUIPES	Match en question	Date de la demande	La date du match reporté
TERRITORIAUX PANTIN A	Territoriaux Pantin A / ASCO Rueil VET A du 12/10/2024	14/10/2024	26/10/2024
ASCO RUEIL VET A	CM AUBERVILLIERS C / ASCO Rueil VET A du 16/11/2024	13/11/2024	11/01/2025
CM AUBERVILLIERS C	AS BAOBAB A / CM AUBERVILLIERS C du 23/11/2024	21/11/2024	15/02/2025
AS MALGACHE	AS MALGACHE / UFC VETERANS du 23/11/2024	21/11/2024	22/02/2025
CM AUBERVILLIERS D	ES CHEMINOTS COLOMBES B / CM AUBERVILLIERS D du 14/12/2024	9/12/2024	22/02/2025
CM AUBERVILLIERS E	CM AUBERVILLIERS E / CM AUBERVILLIERS C du 18/01/2025	11/01/2025	22/02/2025
AS BAOBAB A	CM AUBERVILLIERS E / AS BAOBAB A du 08/02/2025	17/02/2025	26/04/2025

## Listes des joueurs de clubs à équipes multiples

CLUB	ÉQUIPES	DATE DE RÉCEPTION	COMMENTAIRE
ASCO RUEIL	A et vétéran A et B	08/11/2024	Liste mis à jour ASCO RUEIL A le 10 mars 2025
FC ZARSA	A et B	19/11/2024	
U.F.C VETERANS	Sénior et Vétéran	20/02/2025	
TERRITORIAUX PANTIN	A et B	07/11/2024	
AS MALGACHE	A, B et C	11/02/2025	
CM AUBERVILLIERS	C, D et E	26/03/2025	Liste nominative de l'équipe C mise à jour le 26 mars 2025
SAI AIT ISSAD	Sénior et Vétéran	07/11/2024	
AS BAOBAB	A et B		Liste nominative A et B non reçue

## Autorisations

JOUEURS	CLUB D'APPARTENANCE	AUTORISATION A	LICENCE N°	A DATER
GILLET Rudy	AS REGGINA CALCIO	USMT IVRY	217306	21/01/2025
FRANÇOIS Rayan	AS REGGINA CALCIO	US IVRY JJ ROUSSEAU	425103	17/09/2024
RECHACHE Akram	AS REGGINA CALCIO	US IVRY JJ ROUSSEAU	214669	17/09/2024
CHARNI Tijany	AS REGGINA CALCIO	US IVRY JJ ROUSSEAU	236385	17/09/2024
CHERRAR Rayan	AS REGGINA CALCIO	US IVRY JJ ROUSSEAU	289126	17/09/2024
HANDOURA Salem	SOCCA LIBRE	ACPAO 18	236785	17/09/2024
JOYEUX Ghislain	SOCCA LIBRE	ACPAO 18	183591	17/09/2024
MEGUEULE MATHIEU	SOCCA LIBRE	ACPAO 18	186838	17/09/2024
NOWAK Romain	TEAM 69	INTERNATIONALE METEQUE	194818	20/09/2024
LAMVU-GARCIA Norman	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE A	238022	20/09/2024
GUISSO Campbel	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE A	490032	20/09/2024
LOUDJANI Mohamed	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE B	490029	20/09/2024
EL HAJJARI Ayoub	AS REGGINA CALCIO	US IVRY JJ ROUSSEAU	214281	18/09/2024
BOUKHARI HOCINE	FUTBOL TOTAL	ASCO RUEIL VET A	205182	26/09/2024
COURIOL Mathieu	DYNAMO 94	FC CHOISY LE ROI VS	333605	27/09/2024
CASTRO PEREA Luis Alberto	AS CALI	LDU	192791	27/09/2024
EL KHALIFA Youness	DYNAMO 94	FC CHOISY LE ROI VS	483531	27/09/2024
BOTACHE GUTIERREZ Jose Fernando	AS CALI	LDU	324877	27/08/2024
HERNANDEZ HINCAPIE Juan Carlos	AS BROOKLYN 17	COLOMBIA	192772	01/10/2024

MALLEM Karim	JEUNESSE ASSOCIATIVE DE BOIS-COLOMBES	ES CHEMINOTS COLOMBES B	204861	09/10/2024
SAMAMA Franck	LE LOKOMOTIV DES DEUX GARES	SPARTAK RETROGRAD	192279	11/10/2024
MOTHERON Victor	FC CACHACA	ATLETICO BATIGNOLLES	450818	15/10/2024
AUER Kevin	GRINTA FCG	USMT CRETEIL SAINT MAUR	187082	27/09/2024
LAMVU-GARCIA Norman	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE A	238022	20/09/2024
LIHAU Jonathan	PTV FOOTBALL CLUB	ETOILE ROUGE	186982	16/10/2024
RAMPANANA Joy	ASSOCIATION SPORTIVE FUM CACHAN	AS MALGACHE B	380005	18/10/2024
RAMIREZ Sebastien	CS SALVADOR ALLENDE	TITANES CHILE FC	320865	16/10/2024
GAZANION Jeanne	CIMES 19	PEFF 1	429966	18/10/2024
ABRAHAM Ivane	AS REGGINA CALCIO	US IVRY JJ ROUSSEAU	433220	06/11/2024
GONZALES ESPINOZA Juan	CS SAVADOR ALLENDE	TITANES CHILE FC	320866	12/11/2024
DJEBRE Guy-Michel	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE A	237817	26/11/2024
PIASECKI Joshua	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE A	518608	21/11/2024
FERRANTE Basile	TEAM 69	INTERNATIONALE METEQUE	229931	06/12/2024
ASTRUC Malo	ENTENTE SPORTIVE LEVALLOISIENNE	90 BEES	423675	11/12/2024
MHAMDI Abdellah	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE A	524738	19/12/2024
CARIOU Christophe	LES BAGAUDES DE LA VILLE DE SAINT MAUR	FC CHOISY LE ROI VS	216917	16/01/2024
DAGNOGO ADAMA	SOCCA LIBRE	ACPAO 18	183605	07/02/2025

## Suspensions

NOM DU CLUB	NOM DU JOUEUR	LICENCE	A COMPTER	JUSQU'AU	COMMENTAIRES
FC CHOISY LE ROI VS	HAMDANI Abdelkader	219604	27/10/2023	27/07/2025	Suspendu pour 21 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
ACP CHOISY LE ROI	ALVES Nicolas	324856	03/12/2023	03/06/2025	Suspendu pour 18 mois
RACING FC	VELASQUEZ Jhonnatan	426102	12/03/2024	12/09/2025	Suspendu pour 18 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
FC TOURS MARRONS	BRAZETE Julien	430466	12/10/2024	12/10/2025	Suspendu pour 12 mois
AS GREVES COLOMBES	BETKA Mohamed	201289	09/11/2024	09/08/2025	Suspendu pour 9 mois
RACING FC	MARCHENA Danilo	498132	10/01/2025	10/07/2025	Suspendu pour 6 mois
TEAM AUTREMONDE 11	DOUKHANTHY Mahamadou	374710	10/01/2025	10/04/2025	Suspendu pour 3 mois
FC CHOISY LE ROI VS	BENKOUAR Abdelkader	219615	24/01/2025	24/07/2025	Suspendu pour 6 mois
FC CHOISY LE ROI VS	KEMMOUCHE Ahmed	219605	24/01/2025	24/07/2026	Suspendu pour 18 mois
LES AIGLES	DESSALEGN Eskndr Sisay	505964	26/01/2025		Suspendu, en attente de décision
LES AIGLES	ALEMU Beyene	506500	26/01/2025		Suspendu, en attente de décision
018 C	TOUBAL Miloud	375078	14/03/2025	14/06/2025	Suspendu pour 3 mois
ESF PARIS	BANGOURA Mohamed	489037	01/03/2025		Suspendu, en attente de décision
FC TOURS MARRONS	HALILOU Samy	216760	01/03/2025		Suspendu, en attente de décision
AS GREVES COLOMBES	ATADEGNON Yves	201291	03/03/2025	03/03/2026	Suspendu pour 12 mois
AS GREVES COLOMBES	MEZARAI Nabil	429622	03/03/2025	03/03/2026	Suspendu pour 12 mois
AS GREVES COLOMBES	LAGHMARA Djamel	203886	03/03/2025	03/09/2025	Suspendu pour 6 mois
MA BELLE ETOILE FC	BRUNO Remel	458914	10/03/2025		Suspendu, en attente de décision
AS MALGACHE B	RANARISON LUDYS MICHEL ROJO	182547	04/12/2024	04/06/2025	Suspendu pour 6 mois
DECIMA 2014	HAYAT Nazar	205109	05/02/2025	05/10/2025	Suspendu pour 12 mois dont 6 avec sursis - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
PEROU-UNI FC	MERCHAN COELLO Jordy Steven	479011	30/09/2024	30/09/2025	Suspendu pour 12 mois

FC GRANDE JUGADOR	CHARLOT Bruno	488319	17/02/2025		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
MAJESTICS UNITED	SIONIS NORI	811254	22/06/2022	22/06/2029	Suspendu pour 7 ans - voies de faits et circonstances aggravantes
MAJESTICS UNITED	TRAORE BABA	247470	22/06/2022	22/06/2027	Suspendu pour 60 mois voies de fait sur adversaires
MAJESTICS UNITED	YATTE YAHYA	217659	22/06/2022	22/06/2029	Suspendu pour 7 ans - voies de faits et circonstances aggravantes
MAJESTICS UNITED	GERNET DYLAN	217644	22/06/2022	22/06/2028	Suspendu pour 72 mois voies de fait et circonstances aggravantes
MAJESTICS UNITED	NEROVIQUE YOHAN	231465	22/06/2022	22/06/2028	Suspendu pour 72 mois voies de fait et circonstances aggravantes
UFC	DEIVISSON GONÇALVES Weverton	455102	08/12/2023	08/06/2025	Suspendu pour 18 mois
ASCV	NASSIRI Khalid	210575	12/03/2024	12/03/2027	Suspendu pour 36 mois
ASCV	EL ADEL Mohamed	210566	12/03/2024	12/03/2027	Suspendu pour 36 mois
UFC	ALVES DOS SANTOS Keslley	359087	29/11/2024	29/05/2025	Suspendu pour 6 mois
AQUA TEAM	DJEBBARA Azzedine	285307	11/02/2025	11/05/2025	Suspendu pour 3 mois
90 BEES	MAUREAU Gabin	497818	25/03/2025		Suspendu pour 1 match
90 BEES	MAUREAU Gabin	497818	22/03/2025		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
FC ZARSA A	YAHYAOUI Wadi	394998	15/10/2024	15/04/2026	Suspendu pour 18 mois plus 6 mois avec sursis (Article 44 Alinéa 18)
FC ZARSA A	KHAZRAOUI Chaouki	488284	15/10/2024	15/04/2026	Suspendu pour 18 mois plus 6 mois avec sursis (Article 44 Alinéa 18)
FC ZARSA A	AQUINI Mohamed Ali	193499	15/10/2024	15/04/2026	Suspendu pour 18 mois plus 6 mois avec sursis (Article 44 Alinéa 18)
FC RENAISSANCE	NSILULU Sonny	85500	16/03/2025		Suspendu, en attente de décision
USMT BOISSY HEMISPHERE	CROCHERAY SAMUEL	55767237	03/07/2019		Une interdiction définitive de participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions et manifestations sportives autorisées par une fédération délégataire ou organisées par une fédération agréée
FROSINONE CALCIO	CATENACCI Marco	378468	18/12/2024		Suspension à titre conservatoire, demande d'exclusion au niveau fédéral